



Le Boulou, le 20 juillet 2026

NOTE D'INFORMATION RESTAURATION SCOLAIRE

Objet : Rentrée échelonnée demi-pensionnaires

Chers parents,

Les enseignantes de l'école maternelle ont fait le choix d'organiser la rentrée scolaire sur des demi-journées.

Nous vous informons que le service restauration scolaire sera assuré normalement le jour de la rentrée et que votre enfant pourra prendre son repas à la cantine

Pour les parents qui ont opté pour le forfait, dans le cas où vous décideriez de ne pas laisser votre enfant à la cantine ce jour-là, nous vous informons qu'il ne sera procédé à aucun remboursement, les repas ayant été commandés à l'avance.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le service restauration scolaire